

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU BUREAU  
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2019  
N° d'ordre de la délibération : 67  
N° de feuillet : 1**

Date de la convocation : 17 septembre 2019  
Nombre de membres : 18  
En exercice : 16  
Présents : 11  
Nombre de membres ayant donné pouvoir : 0

Le jeudi 26 septembre 2019 à 10 heures,  
les membres du Bureau du Syndicat,  
légalement convoqués, se sont réunis au siège  
du Syndicat, 9 rue des 3 Banquets à Toulouse,  
sous la présidence de Monsieur  
Pierre IZARD

#### Organisation d'un comité syndical en février 2020

Etaient présents : Madame Janine GIBERT, Messieurs François AUMONIER, Denis BEZIAT, Roland CLEMENCON, Jean Pierre COMET, Guillaume DEBEAURAIN, Cyril DESOR, Pierre IZARD, Marc MENGAUD, Robert MORANDIN et Patrice RIVAL.

Etaient absents ou excusés : Madame Annie PEREZ, Messieurs Patrick BOUBE, Raoul RASPEAU, Claude SARRALIE et Raymond STRAMARE.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, Monsieur Marc MENGAUD est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Vu la délibération du comité syndical du 3 juillet 2014 déléguant au bureau la décision de fixer le lieu de réunion du comité syndical dans l'une des communes membres,

Considérant la nécessité d'organiser une réunion du comité syndical pour adopter notamment le compte de gestion 2019, le compte administratif 2019 et affecter le résultat de l'exercice,

Considérant que la commune de Balma est volontaire pour organiser une réunion du comité syndical à la salle polyvalente située avenue des Arènes le mardi 25 février 2020 à 14h00,

Après en avoir délibéré, les membres du bureau décident, à l'unanimité des membres présents, de confirmer le choix de la commune de Balma pour organiser une réunion du comité syndical le mardi 25 février 2020 à 14h00 et de charger Monsieur le Président du SDEHG de l'organisation de cette réunion, notamment la conclusion de toute convention afférente, le cas échéant.

*Résultat du vote :*

Pour..... 11  
Contre..... 0  
Abstention..... 0  
Non-participation au vote..... 0

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Vu et affiché à la porte du SDEHG, le 01 OCT. 2019



Pierre IZARD